

## | Eviter les erreurs

### Eviter les erreurs


Heredis vérifie la validité des données et la cohérence de la saisie. Afin de vous éviter des erreurs, Heredis vérifie, lors de chaque saisie, que les informations entrées sont logiques par rapport aux individus et événements déjà connus. Il vous alerte sur les anomalies que vous pouvez soit corriger, soit confirmer. Heredis vous informe lorsque vous indiquez une date d'événement postérieure au décès de la personne par exemple. Vous pouvez corriger la date saisie si vous avez fait une erreur, ou confirmer un événement post-mortem comme le transfert des cendres ou un acte concernant la succession du défunt. Heredis vérifie également les incohérences possibles si vous avez créé un lien avec un homonyme de la personne souhaitée : il vous indique, entre autres, si le père que vous rattachez avait 143 ans à la naissance de son enfant, ou si l'épouse affectée au personnage central était décédée lors de son mariage.

---

### Contrôle de cohérence

#### Contrôle permanent de doublons

Vous serez alerté si une date ou une heure ne sont pas valides.

Toute saisie incohérente est mise en évidence dans la barre d'outils par une croix rouge . Cliquez sur le bouton pour être informé des incohérences (dues à une erreur de saisie de date, ou à l'attribution d'un lien qui n'est pas le bon). Le contrôle de cohérence est systématique. Lorsque des informations non cohérentes sont détectées, un message vous alerte dès la fin de la saisie.

Pour plus d'informations, consultez l'article [Vérifier des doublons et les fusionner](#).

#### Vérifier l'ensemble des individus du fichier

Heredis propose un outil pour détecter l'ensemble des données non cohérentes dans votre fichier généalogique.

1. Dépliez la palette **Individus**.
2. (PC) Sélectionnez le critère avancé **Recherche avancée** puis **Les individus incohérents**;


(Mac) Sélectionnez le critère avancé **Critères généalogiques** puis sélectionnez **Informations incohérentes** dans le menu déroulant.


3. Double-cliquez sur chacun des individus affichés dans la liste des résultats pour vérifier les données les concernant.

**Mac Info** • Pour faire ce traitement ultérieurement, vous pouvez mémoriser la liste obtenue en marquant tous les individus affichés. Cliquez alors sur le bouton **Traitement des résultats** (roue dentée) dans la barre des boutons de la palette **Individus**. Choisissez l'option **Individus Marqués > Déclarer marqués**. Vous pouvez aussi conserver les résultats affichés en imprimant la liste des individus incohérents. Pour

cela sélectionnez l'option **Imprimer la liste**.

### **Ne plus considérer un individu comme incohérent**

Après vérification des données du personnage central et pour conserver les informations telles qu'elles ont été saisies, choisissez **Individu > Contrôler la cohérence** ou appuyez sur le bouton **Cohérence**  dans la barre d'outils puis cochez l'option **Ne plus considérer cette fiche comme incohérente**.

Le bouton **Cohérence** change d'aspect et affiche une coche verte . Cet individu n'est plus affiché dans la liste des résultats d'une recherche d'informations incohérentes.

### **Changer les critères de cohérence**

Heredis vous permet de paramétrer vous-même les critères de contrôle de la cohérence des données.

1. **(PC)** Choisissez **Outils > Préférences > Préférences Heredis**

**(Mac)** Choisissez **Heredis > Préférences**

2. Ouvrez l'onglet **Cohérence**.

*(PC) Cohérence*

Préférences Heredis ×

Générales Pays Saisie Affichage **Cohérence** Exceptions Avancées

<b>Âge mini à la naissance d'un enfant</b> Hommes : 15 Femmes : 13	<b>Âge maxi à la naissance d'un enfant</b> Hommes : 70 Femmes : 50
<b>Âge maxi au décès</b> Hommes : 90 Femmes : 100	<b>Nbre de jours entre 2 naissances</b> Uniques : 240 Jumeaux : 1
<b>Âge minimum au mariage</b> Hommes : 15 Femmes : 12	<b>Âge maximum au mariage</b> Hommes : 70 Femmes : 60
<b>Écart d'âge entre époux</b> 30	Valeurs par défaut

OK Annuler

(Mac) Cohérence

Préférences

Général Pays Saisie Affichage Cohérence Avancées

Cohérence

Âge mini à la naissance d'un enfant	Âge maxi à la naissance d'un enfant
Hommes : 15	Hommes : 70
Femmes : 13	Femmes : 50
Âge maxi au décès	Nombre de jours entre 2 naissances
Hommes : 90	Uniques : 240
Femmes : 100	Jumeaux : 1
Âge minimum au mariage	Âge maximum au mariage
Hommes : 15	Hommes : 70
Femmes : 12	Femmes : 60
Écart d'âge entre époux	
30	

Valeurs par défaut

3. Modifiez les valeurs limites définissant si une information est considérée par Heredis comme cohérente ou non.

Les contrôles portent sur l'âge des conjoints au mariage, l'âge au décès, l'âge des parents à la naissance des enfants, l'écart de date entre deux naissances successives, l'écart d'âge entre les conjoints.

Indiquez quelles sont les valeurs minima ou maxima (exprimées en années) que vous désirez appliquer à votre fichier généalogique. Il peut être intéressant de changer temporairement l'âge minimum au mariage pour saisir des branches anciennes, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il était courant de se marier par contrat entre 5 et 14 ans.

Ces modifications s'appliquent immédiatement.

---

## Le contrôle de validité

Heredis analyse les informations saisies et bloque la saisie de données erronées.

### Dates

Les dates doivent être formulées de manière à être décodées correctement.

Reportez-vous à l'article "[Les dates](#)" pour connaître les formats possibles.

Heredis vous informe lorsque vous indiquez une date d'événement postérieure au décès de la personne par exemple. Vous pouvez corriger la date saisie si vous avez fait une erreur, ou confirmer un événement post-mortem comme le transfert des cendres ou un acte concernant la succession du défunt.

Heredis vérifie également les incohérences possibles si vous avez créé un lien avec un homonyme de la personne souhaitée : il vous indique, entre autres, si le père que vous rattachez avait 143 ans à la naissance de son enfant, ou si l'épouse affectée au personnage central était décédée lors de son mariage.

### **Liens récursifs**

Les liens créés entre les personnes doivent être cohérents. Heredis empêche la création de liens récursifs : une personne ne peut pas être déclarée fils d'une autre si elle est déjà son grand-père. Un message vous indiquera la raison pour laquelle le lien ne peut pas être validé.

---